

Paris, le vendredi 9 janvier 2026

Monsieur Édouard GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : Demandes relatives aux évaluations nationales de mi-CP

Monsieur le Ministre,

Le précédent ministère avait décidé en septembre dernier que six heures d'activités pédagogiques complémentaires seraient dégagées pour permettre aux enseignants des classes élémentaires de saisir les réponses de leurs élèves aux évaluations nationales.

La prise en compte du surcroit de travail que nécessitent ces évaluations nous paraît tout à fait justifiée. Cependant nous tenons à vous alerter car les enseignants de CP devront à nouveau faire passer les évaluations nationales à leurs élèves et saisir leurs résultats.

La saisie des résultats en CP est extrêmement chronophage, tout comme la passation des épreuves dont certaines doivent être menées individuellement. C'est la raison pour laquelle le SE-Unsa vous demande, Monsieur le Ministre, de bien vouloir accorder à tous les enseignants concernés une compensation horaire supplémentaire, compensation qui ne saurait être laissée à la discrétion des administrations départementales.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale

E. Allain-Moreno

Copie à :

- Mme Marjorie KOUBI, Conseillère sociale au cabinet du Ministre
- M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire